

saison 2022-2023

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex

5800000.coc@ffhandball.net

01 56 70 74 74

COMMISSION  
ORGANISATION  
COMPÉTITIONS  
LIGUE  
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE  
LA LIGUE

RÉGIONAUX &  
DÉPARTEMENTAUX

## TIRAGE DES 1/16<sup>ES</sup> DE FINALE

à jouer avant le 5/03/2023

### MASCULINS

5878002	AS MANTAISE	-	HBC GAGNY	5893002
5877037	USM VILLEPARISIS	-	RUEIL AC	5892026
5877072	HBC SERRIS VE	-	ENT. GARGES / SARCELLES	5895059
5891037	TU VERRIÈRES-LE BUISSON	-	AVON HB	5877001
5892019	USM MALAKOFF	-	AS ST-OUEN-L'AUMÔNE	5895023
5892020	AS MEUDON	-	AC BOBIGNY	5893013
5892028	HBC SURESNES	-	PONTAULT-COMBAULT HB	5877029
5893001	AS BONDY	-	PARIS SC	5875056
5893008	CM AUBERVILLIERS	-	HBC LIMOURS	5891049
5893015	HBC DU BOURGET	-	HOUILLES-VÉSINET-CARRIÈRES HB	5878046
5893074	ENT. ST-DENIS HB	-	HBC VÉLIZY	5878040
5894001	US ALFORTVILLE	-	HBC SOISY / ANDILLY / MARGENCY	5895025
5894029	ES SUCY	-	HB AGGLO. ROISSY PAYS-DE-FRANCE 95	5895020
5894035	VILLIERS EC	-	NOISY-LE-GRAND HB	5893005
5894055	JOINVILLE HBA	-	COM ARGENTEUIL	5895001
5895018	US DEUIL-ENGHIEN-MONTMORENCY	-	AULNAY HB	5893009

### RAPPELS

#### Règle de participation

Tout joueur ou toute joueuse de moins de 18 ans / de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

#### Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

#### Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

#### FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex

T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z